



COMMUNE DE LUGNY

En RAISON D'UN ARRET DE TRAVAIL, à COMPTER du
14 SEPTEMBRE 2026 et JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2026 INCLUS,
les SERVICES DE LA MAIRIE SERONT OUVERTS AU PUBLIC SELON LES
MODALITES ET HORAIRES SUIVANTS :
LUNDI – MERCREDI – VENDREDI (matin)
De 09h00 à 12h00

LES DEMANDES URGENTES SONT A ADRESSER A :

mairie@lugny-en-maconnais.fr

Il est important de souligner que ce canal est réservé exclusivement aux situations critiques nécessitant une intervention immédiate.

Merci de votre compréhension